

DNO_{ph7}

DÉTERGENT NEUTRE ODORANT Pour sols protégés

PRODUIT PROFESSIONNEL N° PO.24 (5 L)- PO.07 (dose)
Bidon de 5 L - Carton de 4 x 5L - Palette de 32 cartons.
Dose 20 ml - Carton de 250 doses - Palette de 63 cartons.

- Nettoie les sols, sans altérer la brillance des émulsions, sans rinçage
- Détergent neutre polyvalent concentré pour toutes surfaces lavables
- Neutralise les mauvaises odeurs et laisse une agréable sensation de fraîcheur et de propreté

Utilisation : le détergent sols protégés nettoie et odorise en une seule opération, sans rinçage tous les sols et les surfaces résistant à l'eau (carrelages, thermoplastique, céramique, marbre,...). Idéal en entretien manuel ou mécanique quotidien pour les collectivités, hôpitaux, maisons de retraite, hôtellerie,...

Dose de 20 ml : source Parfumée: Fraise, Fruitée, Fraîcheur Nette, Agrume

Bidon de 5 L : source Fruitaminée: Fruitée, Fraise, Agrume
source de Bien-être: Fraîcheur nette

Mode d'emploi: pour une utilisation manuelle ou mécanisée sans rinçage

	dose 20 ml	5 litres
Lavage	1 dose pour 8 à 10 litres d'eau	50 ml pour 10 litres d'eau

Nature chimique : détergent polyvalent spécial sols protégés à base de tensio actifs non ioniques, parfum, conservateur, colorants et eau. Recommandation CEE 89/542 - Règlement (CE) N°648/2004 :

	dose 20 ml	5 litres
Agents de surface non ioniques	5 à 15 %	moins de 5%
Parfum, conservateur (methylchloroisothiazolinone, methylisothiazolinone, octylisothiazinone).		

Caractéristiques physico-chimiques :

	dose 20 ml	5 litres
Aspect	Liquide limpide	Liquide limpide
Couleur/odeur	spécifique selon les parfums	spécifique selon les parfums
pH	7,0 ± 0,5	7,0 ± 0,5
Densité (g/cm ² , 20°C)	0.993 ± 0,004	0.995 ± 0,005

Sécurité:

Bidon de 5 L : S2: conserver hors de portée des enfants.

Dose 20 ml : XI-irritant. R41: risques de lésions oculaires graves. S2 : conserver hors de portée des enfants. S26 : en cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S36/39 : porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux et du visage. S45 : en cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S60 : éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.



XI-irritant
Dose uniquement

AMD - Groupe Exeol 20, rue des Canadiens ZA La Malouve - B.P. 723 27307 BERNAY Cedex
Tél. 02 32 46 13 13 - Fax : 02 32 46 02 08
www.amd-france.eu
www.exeol.eu



Votre partenaire régional